Document généré le 15 fév. 2025 10:05

Continuité

CONTINUITÉ

La politique rasante de la SHQ
Le vieux couvent de Saint-Benoît de Mirabel

Pierre de Bellefeuille

Numéro 19, printemps 1983

URI : https://id.erudit.org/iderudit/18490ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

de Bellefeuille, P. (1983). La politique rasante de la SHQ : le vieux couvent de Saint-Benoît de Mirabel. *Continuité*, (19), 45–45.

©, 1982

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

LA POLITIQUE RASANTE DE LA SHQ

Le vieux couvent de Saint-Benoît de Mirabel

L'Écho du Nord

Adossé aux collines d'Oka, le village de Saint-Benoît offrait dans la plaine une silhouette familière dominée par la flèche de l'église (reconstruite après la rébellion de 1837) et par l'imposant couvent en brique des Soeurs grises qui remontait au milieu du siècle dernier.

Il y a maintenant un vide dans le paysage. Le couvent a disparu. Si l'on s'approche, on voit que sa place a été usurpée par une HLM trapue, sans style ni grâce. La Société d'Habitation du Québec a invoqué le prétexte habituel: le coût du recyclage. Elle a préféré raser le vieux couvent suivant sa politique à courte vue dans laquelle une bonne partie de notre patrimoine bâti risque de s'engouffrer.

Pierre de Bellefeuille ■

Dans le but de publier un répertoire réalisé par Héritage Montréal en collaboration avec le CMSQ et l'APMAQ. Nous recherchons des informations sur des spécialistes de la restauration et de la rénovation de bâtiments anciens (artisans, entrepreneurs, fabricants de matériaux). Veuillez nous faire parvenir les renseignements suivants: le type d'entreprise, leur spécialité et leurs coordonnées complètes au:

Répertoire des entrepreneurs
Héritage Montréal
406, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H2Y 1C8
Tél.: (514) 842-8678

LA DÉMOLITION PEUT-ELLE REVITALISER?

Silo à grains no 1 au Vieux-Port de Montréal

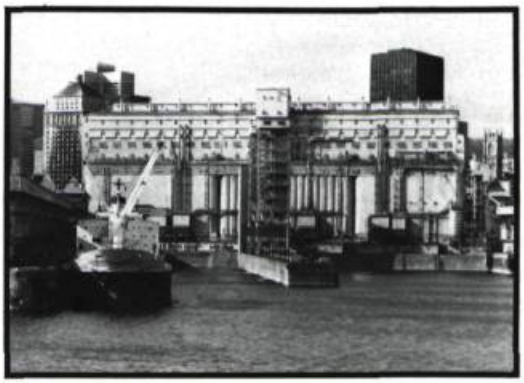

Peter Lanken

Le 16 février, la Société immobilière du Vieux-Port de Montréal annonçait qu'elle avait accordé un contrat de 1,77 million pour la démolition du silo à grains no 1, près de place Royale. Celui-ci s'élève sur une petite bande de terrain, située entre la ville et le fleuve, où s'effectuait le transbordement des marchandises dont dépend Montréal.

Des groupes de citoyens ont tenté de convaincre la Société de la couronne d'étudier la possibilité de réaménager le silo avant de le démolir mais ils se sont heurtés à un mur de silence. Les groupes patrimoniaux, les syndicats représentant les employés du port et l'Association le Vieux-Port (comité consultatif mis sur pied par le gouvernement fédéral et maintenant indépendant) ont formé un front commun qui préconise la préservation en se fondant sur des raisons économiques et historiques.

Peter Lanken du groupe Sauvons Montréal écrivait dans une lettre au quotidien **The Gazette**: *«Le silo à grains no 1 joue entre autres un important rôle symbolique à Montréal. Comment se fait-il que Montréal se trouve ici? Principalement parce qu'il s'agit d'un endroit stratégique à la tête d'un réseau maritime important... Il s'agissait à l'époque de l'une des plus hautes constructions de béton au monde, avec des chargeurs mobiles d'une hauteur de 45 mètres et des convoyeurs d'une longueur de 923 mètres. Cet engrenage s'étendant sur un kilomètre et demi a attiré l'attention de tous les ingénieurs du monde».*

On ignore si la Société immobilière a fait une étude sérieuse sur la valeur patrimoniale de cette construction ou sur la possibilité de la recycler. De plus, elle n'a pas encore publié de plan pour le réaménagement du port. La démolition sera terminée à l'automne 1983 et l'aménagement paysager complété au printemps 1984.

Tout semble concorder avec le programme de revitalisation des zones portuaires du gouvernement fédéral. La formule stéréotypée consiste à araser toutes les installations portuaires et à les remplacer par les sempiternels condominiums et boutiques, assaisonnés d'espaces verts et de quelques activités culturelles pour rendre le tout un peu moins indigeste.

Mark London ■